



17 octobre 2014

(14-5958)

Page: 1/6

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE
RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS
PAR LES MEMBRES**

CANADA

Addendum

La communication ci-après, datée du 7 octobre 2014, est distribuée à la demande de la délégation du Canada.

1. Conformément à l'article 67 de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), le Conseil des ADPIC demande aux pays développés Membres de faire rapport sur leurs programmes de coopération technique et financière en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés Membres. Le présent document donne des renseignements actualisés sur les activités du Canada concernant la coopération technique et financière dans le domaine de la propriété intellectuelle en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés Membres pour la période 2013-2014.

2. Le Canada a mené plusieurs activités de coopération technique aux niveaux multilatéral, plurilatéral et bilatéral. Au niveau multilatéral, il travaille en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). En outre, il apporte toujours une contribution à la Banque mondiale, à la Banque interaméricaine de développement, à la Banque africaine de développement et à la Banque asiatique de développement, ainsi qu'au Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Les activités régionales du Canada comprennent, entre autres choses, les travaux menés dans le cadre du Groupe d'experts des droits de propriété intellectuelle de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC-IPEG), où il participe aux délibérations semestrielles de l'organisation axées sur l'échange de renseignements et de bonnes pratiques dans le domaine des droits de propriété intellectuelle.

3. Le résumé ci-après donne des renseignements actualisés sur ces activités, qui sont exécutées principalement par l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC), le Ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement (le MAECD, qui incorpore l'ancienne Agence canadienne de développement international)¹, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Santé Canada (SC) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). D'autres institutions canadiennes, comme le Centre de droit et de politique commerciale (CDPC), participent également aux activités de coopération technique internationale.

¹ Le 26 juin 2013, l'ancienne Agence canadienne de développement international (ACDI) a été fusionnée avec le Ministère des affaires étrangères et du commerce international pour créer le Ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement (MAECD). Il est encore fait référence à l'ACDI dans le texte et les appellations des deux organisations doivent être considérées comme interchangeable aux fins du présent rapport.

1 PROGRAMMES PAR MINISTÈRE, ORGANISME OU ORGANISATION

1.1 Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)²

4. L'atelier de l'OPIC sur "les techniques de gestion applicables à la prestation de services en matière de propriété intellectuelle" a eu lieu du 9 au 13 juin 2014. Cet atelier fait partie du Programme de perfectionnement professionnel de l'OMPI, qui vise à offrir une formation générale et spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle aux cadres supérieurs des pays en développement et des pays les moins avancés. L'atelier OPIC/OMPI était ouvert aux ressortissants des régions suivantes: Amérique latine, Caraïbes, Asie-Pacifique, Moyen-Orient, Afrique et Europe orientale. Dix hauts fonctionnaires venus de Serbie, de Roumanie, des Philippines, du Pakistan, du Bangladesh, de Tunisie, d'Égypte, de Malaisie et d'Indonésie, ont participé à cet atelier de cinq jours. Des exposés ont été présentés sur des sujets tels que la gestion de la qualité, l'exploitation des réseaux internationaux, la compréhension des besoins des clients, les problèmes posés par l'élaboration d'une politique nationale appropriée en matière de propriété intellectuelle, ainsi que l'histoire de l'OMPI et les défis qu'elle doit relever. Par ailleurs, l'atelier a également permis aux participants de mieux comprendre le régime canadien de propriété intellectuelle et les techniques de gestion de l'OPIC, le but étant d'améliorer les capacités des fonctionnaires chargés de la propriété intellectuelle dans les pays en développement. L'OPIC et l'OMPI ont pris en charge toutes les dépenses liées à cet atelier.

5. L'OPIC, en qualité d'administration internationale instituée en vertu du PCT, a accueilli une formation à l'intention d'examineurs de brevets de l'Institut chilien de la propriété intellectuelle. Cette formation s'est tenue à Santiago, Chili, et à Ottawa, Canada.

6. L'OPIC organise d'autres activités en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés Membres, notamment:

- activités de recherche de pointe dans le cadre des Services d'information en matière de brevets de l'OMPI destinés aux pays en développement;
- présentation de rapports de recherche et d'examen concernant les demandes de brevet dans le cadre du Programme de coopération internationale pour la recherche et l'examen des inventions (ICSEI) de l'OMPI. L'OPIC a répondu à des demandes en 2014; et
- fourniture gratuite, à la demande de l'OMPI, de copies de documents de brevet canadiens pour les pays en développement.

1.2 Ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement (MAECD)

7. Le Secteur du développement du MAECD est chargé de l'aide au développement et a pour mandat de gérer de façon efficace et responsable les efforts et les ressources déployés par le Canada en vue d'obtenir des résultats durables et significatifs, ainsi que de s'engager dans l'élaboration de politiques de développement au Canada et à l'étranger afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de développement. Le MAECD est responsable de divers programmes de coopération technique et financière avec les pays en développement, destinés à soutenir les réformes législatives. Ces programmes sont notamment les suivants³:

- **Élaboration de la législation nationale (Viet Nam)** – Ce projet vise à renforcer les fondements juridiques pour la croissance économique au moyen d'un plan intégré de réformes du processus législatif vietnamien. Pour ce faire, il aborde plusieurs priorités du programme de réforme juridique établies par le gouvernement vietnamien, y compris: l'élaboration de lois claires et plus faciles à appliquer; l'amélioration de l'analyse de la législation pour en assurer la cohérence individuellement et collectivement; et une participation accrue du public au processus législatif. Le projet comporte un programme

² On trouvera un aperçu des initiatives internationales de l'OPIC à l'adresse suivante: <http://www.opic.ic.gc.ca/eic/site/cipointernet-internetopic.nsf/fra/wr02324.html>.

³ Des renseignements complémentaires sur les programmes du MAECD figurent dans la banque de projets du Ministère: "<http://les.acdi-cida.gc.ca/servlet/JKMSearchController?desTemplateFile=cpoAdvSearchFr.htm&desClientLocale=frFR&AppID=cpoFr>".

de travaux intégrés portant sur ces enjeux à toutes les étapes du processus d'élaboration des lois, avec une attention particulière à la législation qui appuie la croissance économique et le développement.

- **Projet d'aide à la mise en œuvre des politiques – Phase III (Viet Nam)** – Le but est de soutenir les politiques et réformes qui encouragent une gestion transparente et responsable au Viet Nam. Le projet vise à améliorer les capacités d'organismes de premier plan au sein de l'Assemblée nationale du Viet Nam et à orienter et rendre possible le processus de réforme socioéconomique actuel du pays.
- **Fonds canadien de coopération pour les Caraïbes (Antigua-et-Barbuda, Anguilla, Barbade, Belize, Grenade, Guyana, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Montserrat, Suriname, Trinité-et-Tobago, Îles Turques et Caïques, Dominique, Saint-Vincent-et-les Grenadines)** – Le Fonds canadien de coopération pour les Caraïbes a pour objectif de faire avancer la réforme du secteur public et d'améliorer les conditions propices au développement commercial dans les Caraïbes. Il vise à: 1) renforcer les entités du secteur public pour une prestation optimale des services et 2) régler les obstacles au développement du secteur privé et aux investissements commerciaux. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) gère le Fonds pour le compte du MAECD. TPSGC a établi un réseau de coordonnateurs locaux des fonds, dont les bureaux sont situés au Guyana, à Antigua et en Jamaïque; ils ont été embauchés pour répondre aux besoins de la population locale, faciliter le processus de demande et surveiller les initiatives locales associées à ce fonds. Le Fonds fournit une assistance technique dans le cadre d'initiatives proposées par des ministères locaux, des organisations régionales, des associations commerciales ou des institutions telles que des universités. Ces initiatives visent surtout à renforcer les capacités des gouvernements locaux dans la formulation de politiques efficaces, la prestation efficace de services et l'amélioration des conditions propices au développement commercial.
- **Programme des institutions démocratiques (Éthiopie)** – Le Programme des institutions démocratiques, qui est une initiative multidonateurs, vise à soutenir le renforcement d'un fédéralisme démocratique et constitutionnel en Éthiopie, qui permet de rendre compte aux citoyens éthiopiens et de répondre à leurs besoins. Son but est de consolider la démocratisation en renforçant les principales institutions d'État, y compris la Commission électorale nationale d'Éthiopie, la Commission des droits de la personne de l'Éthiopie, l'Institut éthiopien de l'Ombudsman, la Commission fédérale de l'éthique et de la lutte contre la corruption, la Chambre des représentants du peuple, les conseils régionaux d'État et la Chambre de la fédération. Le Programme des institutions démocratiques est axé sur l'amélioration de la qualité des lois, des systèmes et des procédures; la réorganisation visant à améliorer l'efficacité et la responsabilité des institutions; la sensibilisation et l'établissement de consensus; l'engagement du public, les consultations auprès du public et les rapports destinés au public et aux autres protagonistes de l'État; et la résolution de conflits. Il est géré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
- **Partenariats municipaux pour le développement économique (Mali, Tanzanie, Burkina Faso, Bolivie, Cambodge, Nicaragua et Viet Nam)** – Le projet de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) vise à renforcer le développement économique durable et équitable dans certains pays d'Afrique, d'Asie et des Amériques. Son objectif est de soutenir les gouvernements locaux et les associations gouvernementales locales (AGL) de ces pays pour les aider à fournir des services plus efficaces qui favorisent la croissance économique locale durable et équitable. La FCM administre le projet en collaboration avec sept AGL. Une assistance technique est fournie aux AGL pour accroître leur capacité d'élaboration des politiques et de représentation politique de manière à ce que les mesures législatives, les réglementations et les politiques nationales soutiennent le renforcement du rôle des gouvernements locaux en matière de développement économique. L'assistance technique appuie également les efforts des AGL pour établir des programmes de formation et de partage des connaissances pour un développement économique durable et équitable.

8. En matière d'assistance technique, il y a eu un développement majeur avec la création du **Mécanisme canadien pour le commerce et le développement**, s'appuyant sur un dispositif de déploiement d'experts, une alliance avec le Bureau de promotion du commerce (TFO Canada) et un engagement à réfléchir à d'autres projets de croissance économique durable, si nécessaire. Cette initiative de financement a vocation à aider les pays en développement à négocier et mettre en œuvre des accords de commerce et d'investissement avec le Canada et d'autres pays, et à en tirer parti.

1.3 Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

9. Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada, qui est une société d'État autonome, soutient la recherche dans les pays en développement pour promouvoir la croissance et le développement. À cette fin, il utilise une approche fondée sur des "subventions à valeur ajoutée" qui allie un soutien financier pour créer de nouvelles possibilités de recherche, la participation des bénéficiaires au processus de recherche, le renforcement des capacités et un rôle d'intermédiaire pour renforcer les liens entre la recherche et la politique. Le CRDI travaille avec les chercheurs et les innovateurs des pays en développement pour les aider à développer leurs propres idées, communiquer leurs résultats et participer aux efforts plus larges de réduction de la pauvreté. Ses activités, qui s'inscrivent dans le cadre de l'aide internationale au développement fournie par le Canada, sont régies par la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*.

Conformément au Cadre stratégique 2010-2015, le CRDI axe ses efforts sur quatre domaines thématiques: agriculture et environnement; science et innovation; politique sociale et économique; et politique sanitaire mondiale. Le programme Information et réseaux, notamment, qui relève du domaine thématique science et innovation, appuie la recherche visant à faire en sorte que l'utilisation des technologies en réseau ait des résultats positifs, en particulier pour les industries de la création, la gouvernance, l'apprentissage et la science. Ses objectifs sont les suivants:

- favoriser l'ouverture grâce à la mise en commun de l'information et à la collaboration;
- protéger les droits des citoyens et des consommateurs;
- encourager l'inclusion des collectivités marginalisées de manière qu'elles profitent des bienfaits des sociétés réseautées; et
- élargir le champ de recherche ayant trait aux réseaux d'information et au développement.

10. Les résultats obtenus récemment dans le cadre des programmes du CRDI sont notamment les suivants:

- Des études montrent que les pays africains n'ont pas tiré parti des dispositions de l'Accord sur les ADPIC concernant notamment la mise en commun des brevets et l'exemption pour la recherche, pour avoir accès aux savoirs brevetés à des fins d'innovation.
- Des études soulignent l'intérêt que présentent les plates-formes collaboratives ouvertes pour la mise au point de médicaments.⁴

11. Les publications ci-après du CRDI offrent des exemples du soutien qu'il apporte à la recherche sur l'utilisation de la technologie dans les pays en développement:

- Open Minds: Lessons from Nigéria on Intellectual Property, Innovation, and Development⁵

⁴ Voir "Open Source Biotechnology Platforms for Global Health and Development: Two Case Studies" <http://www.idrc.ca/en/resources/publications/openebooks/541-1/index.html>.

⁵ Disponible à l'adresse suivante: <http://www.idrc.ca/en/resources/publications/openebooks/541-1/index.html>.

- Open Source Biotechnology Platforms for Global Health and Development: Two Case Studies⁶
- Connecting ICTs to Development⁷

12. En particulier, le CRDI a plusieurs programmes de recherche visant à fournir une assistance technique aux pays en développement et aux pays les moins avancés, notamment⁸:

- **Technologies omniprésentes et accès au savoir (A2K) sur le marché (Inde)** – Ce projet étudie l'interaction entre la production et le déploiement des technologies en réseau omniprésentes et la propriété intellectuelle. Il fournit un portrait, du point de vue de l'offre, du rôle que joue (ou non) la propriété intellectuelle dans la prolifération des technologies d'accès. On s'attend à ce que le corpus de recherche ainsi constitué mette en lumière des moyens de mieux favoriser l'accès au savoir en Asie et permette d'influer sur les lois et les pratiques en matière de propriété intellectuelle.
- **Modèles d'affaires ouverts: nouveaux mécanismes de revenus pour stimuler la créativité et favoriser l'inclusion (axé sur le Brésil, la Colombie et la Jamaïque)** – Ce projet de recherche vise à examiner les principaux modèles d'affaires qui émergent dans une société réseautée, les répercussions qu'ont ces modèles sur les droits des consommateurs et des créateurs et le rôle qu'ils peuvent jouer pour favoriser une plus grande inclusion et la diversité culturelle. Le projet se penchera également sur la façon dont "l'économie du clic" (en particulier les modèles de publicités en ligne qui utilisent le micropaiement) et "l'économie du partage" (distribution de contenu numérique entre pairs) transforment les pays en développement.
- **Contexte de l'accès au matériel didactique dans les universités des pays en développement (axé sur le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud)** – Cette subvention vient appuyer la réalisation d'une étude multinationale sur le contexte de l'accès au matériel didactique dans les universités des pays en développement, notamment au Brésil, en Inde et en Afrique du Sud. Les constatations serviront à une étude plus vaste du marché mondial et de la dynamique des politiques, de même qu'au mouvement émergent en ce qui concerne l'accès à l'information, les droits d'auteur et les mesures de contrôle à l'échelle internationale.
- **Rôle de la propriété intellectuelle dans le développement ouvert en Afrique (Afrique du Sud, Égypte, Ghana, Nigéria)** – Ce projet vise à analyser le lien entre le droit d'auteur, les brevets et les marques de commerce et l'accès des innovateurs à des produits et services fortement axés sur le savoir. Les chercheurs exécuteront plusieurs études de cas, en particulier sur le secteur de l'énergie, sur celui de l'agriculture et sur les industries de la création, dans différents pays africains. Le projet appuiera le renforcement des capacités des chercheurs africains œuvrant en matière de DPI, la prise en compte des résultats de recherche par les responsables de l'élaboration des politiques, ainsi que le réseautage avec des chercheurs d'Asie et d'Amérique latine. Le réseau de chercheurs africains sera coordonné par l'Intellectual Property Law and Policy Research Unit de l'Université du Cap, en Afrique du Sud. Des sous-groupes de chercheurs collaborateurs seront établis en Afrique du Nord (Égypte), en Afrique occidentale et centrale (Ghana ou Nigéria) et en Afrique de l'Est (Kenya).
- **Le droit administratif international et les pays en développement (Brésil, Colombie)** – La Faculté de droit de l'Université de New York a organisé, avec le soutien du CRDI, un projet de recherche concertée sur le droit administratif international (Global Administrative Law [GAL] Project) afin que les universitaires, chercheurs, scientifiques, avocats, fonctionnaires, organisations non gouvernementales et entreprises des pays en développement soient plus aptes à saisir et à influencer les grandes avancées en matière

⁶ Disponible à l'adresse suivante: <http://www.idrc.ca/en/resources/publications/openebooks/541-1/index.html>.

⁷ Disponible à l'adresse suivante: <http://idl-bnc.idrc.ca/dspace/bitstream/10625/52228/1/IDL-52228.pdf>.

⁸ La liste des programmes du CRDI peut être consultée sur son site Web: <http://idris.idrc.ca/app/Search>.

de gouvernance de la réglementation internationale. Cette subvention a permis, entre autres, à la Faculté de droit de l'Universidad de Los Andes, à Bogota (Colombie), d'étudier la façon dont les processus transnationaux façonnent les normes de propriété intellectuelle qui régissent l'accès aux médicaments en Argentine, au Brésil et en Colombie.

- **Améliorer l'intégration des jeunes chercheurs africains dans les systèmes de recherche et d'innovation (Burkina Faso, Cameroun, Sénégal)** – Ce projet explore les opportunités offertes aux jeunes chercheurs du Burkina Faso, du Cameroun et du Sénégal de travailler dans les institutions et centres de recherches privés, les services de propriété intellectuelle, les services chargés des normes, les organisations non gouvernementales et les think tanks. Des contrats avec des associations et des entrepreneurs leur permettront de définir leurs besoins et de proposer des moyens d'insérer les jeunes chercheurs dans le monde des entreprises. L'objectif est de faire des jeunes chercheurs des citoyens productifs, utiles à la société, compétitifs sur le plan international et conscients de leur contribution au développement du continent.

1.4 Santé Canada

13. Santé Canada continue à tirer parti des réunions internationales pour faire connaître aux autorités de réglementation pharmaceutique des pays en développement et des PMA le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM), qui est entré en vigueur en mai 2005. Le RCAM a été mis sur pied pour permettre au Canada de donner suite à la décision prise le 30 août 2003 par l'OMC concernant la mise en œuvre du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, et pour autoriser l'exportation par le Canada de versions de produits thérapeutiques brevetés meilleur marché vers les pays en développement et les PMA dont les capacités de fabrication sont insuffisantes ou inexistantes.

1.5 Gendarmerie royale du Canada (GRC)

14. Depuis 2007, la GRC apporte sa contribution aux séminaires internationaux de formation sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle organisés chaque année par Interpol. Ces séminaires, destinés à des participants des pays développés et des pays les moins avancés, facilitent l'échange de renseignements sur les meilleures pratiques et techniques, ainsi que la constitution de réseaux.

15. La GRC et Santé Canada sont par ailleurs membres du Forum permanent sur la criminalité pharmaceutique internationale (PFIPC). Ce forum, qui réunit des représentants de 15 pays développés et des représentants du secteur privé, permet l'échange de renseignements sur les meilleures pratiques, les tendances observées et les initiatives concernant les moyens de faire respecter les droits et la constitution de réseaux.

16. En mai 2014, et pour la septième année d'affilée, le PFIPC et Interpol ont organisé l'"Opération Pangea" (semaine d'action internationale) destinée à sensibiliser le public aux risques liés à l'achat de médicaments sur Internet. Cent-treize pays développés, en développement et pays les moins avancés ont participé à l'Opération Pangea VII du 13 au 20 mai 2014.

2 AUTRES INSTITUTIONS ET RESSOURCES CANADIENNES

17. D'autres institutions canadiennes ont également fourni une assistance technique aux pays en développement et aux pays les moins avancés Membres.

18. Par exemple, le Centre de droit et de politique commerciale (CDPC) du Canada est une institution qui fournit aux économies en développement et en transition des conseils et un soutien pour les aider à court terme, ainsi que les connaissances et les outils nécessaires pour leur permettre de participer pleinement aux accords commerciaux internationaux, y compris une formation spécifique sur les questions de droit et de politiques en matière de propriété intellectuelle.